

## Chronique du 13 avril 2016

Ce conseil était consacré essentiellement au vote du budget pour l'année déjà bien entamée. Comme pour les autres conseils, retenons les points importants (Cf. le compte-rendu par ailleurs pour avoir la restitution exhaustive des sujets et débats)

- Point n°3 : Il s'agissait du vote proprement dit du budget. Comme c'est maintenant devenu habituel, Jean-Marie PUIG a pris la parole donnée par le maire pour présenter des éléments saillants du budget de la commune. Il a mentionné le niveau de la trésorerie (621 K€) en rappelant la manœuvre comptable de l'an passé qui visait à préserver des marges pour ce nouvel exercice. Il a souligné que les dettes seraient supérieures cette année aux recettes en conséquence de dépense imprévues (61 K€ dont 38 K€ pour les enfouissements relatifs aux travaux du SDEHG rue du Luxembourg et pour 28 K€ sur une palette plus large de petits postes). Il a également rappelé les baisses de subventions de l'Etat qui devaient conduire la mairie à redoubler de prudence quant à l'établissement d'un budget équilibré.

Sur les dépenses et recettes, sans avoir à poser de questions, nous avons eu une explication littérale directement lors de la présentation des postes comptables. En soi c'est une bonne démarche mais d'un autre côté, si nous voulions poser des questions sur ce qui ne manquerait pas de faire débat, c'était aussi un peu une façon de nous couper l'herbe sous le pied. Les réponses ne sont pas spécialement étayées et nous sommes systématiquement obligés de nous contenter de la parole donnée.

Si vous jetez un œil aux dépenses, vous relèverez des consommations d'électricité ou de téléphone élevées. Elles ont été expliquées par des « détournements sauvages » pour le 1<sup>er</sup> point et par un abus d'un agent sur le second. Si vous constatez des honoraires élevés, c'est au motif de la procédure liée au Bac du Fauga. Vous verrez à l'inverse des budgets non utilisés pour des parties importantes liées, par exemple, à des travaux en régie (réalisés par les agents de mairie) lorsque c'était possible.

Bref, nous pourrions disserter des heures sur le sujet, cela ne serait pas passionnant à lire. A retenir surtout que Jean-Marie PUIG a insisté pour dire que l'actif (c'est-à-dire les richesses) de la commune était tel qu'on ne pouvait pas décemment dire qu'elle était surendettée. Sur ce point nous répondons que pour l'instant la gestion globale ne prend pas l'orientation que nous attendions et avons proposé, que les grands projets promis, comme nous le pressentions, sont au point mort faute de moyens et qu'il n'y a aucun autre travail sur la recherche de nouvelles ressources autres que la multiplication des projets immobiliers qui grèvent l'équilibre du tissu économique déjà anémique du village.

Nous avons évidemment voté contre, en attendant un jour d'être consultés sur le sujet.

- Point n°4 : La majorité a souligné la démarche environnementale prise, notamment au travers des subventions au Comité des Fêtes, qui se traduit par un achat de gobelet et d'un lave-vaisselle (entre la mairie et le Comité) de sorte que les buvettes communales, installées lors des évènements, ne soient plus que dotées de gobelets lavables et réutilisables (et donc consignés). C'est une excellente démarche que nous soutenons sans réserve.

A noter également qu'après avoir fait débat les années précédentes, une subvention de 200 € a été allouée à l'Avis du Fauga (association dans laquelle figurent les membres de l'opposition). Nous félicitons la majorité pour ce geste (auquel le maire n'est pas tenu puisqu'il n'a pas à justifier d'un refus). Le litige ayant été important entre nous sur ce point (nous avons soutenu l'action utile de l'association qui a proposé de nombreuses animations sur le village), nous sommes très satisfaits d'un retour à de meilleures relations.

Sur un plan général sinon, les demandes de subvention ont toutes été satisfaites. Nous avons voté pour toutes.

- Point n°5 : Sur le plan des taux des impôts locaux, la commune a proposé un maintien des siens, ce que nous avons approuvé. Mais en revanche, le Muretain Agglo (ex CAM) a voté un relèvement de son taux de 1 point pour la taxe d'habitation.
- Les points 6 et 7 étaient des points techniques visant au transfert de charges et compensation avec le Muretain Agglo. Il n'y avait pas beaucoup d'autonomie décisionnelle mais sur le point concernant la recherche d'autofinancement, nous ne pouvions qu'être pour.
- Le point 8 revenait sur une décision de mutualisation d'achat d'une nacelle entre plusieurs communes (5) qui avait déjà été votée mais sur laquelle il fallait revenir suite au désistement de la commune de ST-HILAIRE (pour une raison inconnue). La participation de cette dernière n'étant pas déterminante, les communes restantes se sont entendues pour conclure le projet à 4. L'impact budgétaire étant limité et l'idée pas moins bonne que précédemment, nous avons voté Pour.
- Enfin le point 9 était consacré au budget assainissement qui présente de moins en moins d'intérêt au regard du transfert de ce dernier au SIVOM de la Saudrune. Reste une question en suspens sur ce point, qui a été évoquée par Jean-Marie PUIG : quel traitement serait fait sur le plan de la comptabilité de la commune pour tenir compte de la différence entre la valeur de ces actifs (station et travaux y afférents) et la dette associée. En l'absence de certitudes, nous attendons de plus amples précisions lors d'une réunion ultérieure. Sur le plan du vote, nous avons voté Contre en cohérence avec la posture générale qui est la nôtre sur l'orientation budgétaire générale de la commune.

La réunion a été clôturée après quelques informations générales supplémentaires, dont le changement de jour pour la collecte des ordures ménagères.

Bien à vous : Nadine Dasque, Michèle Chauvot, Cyrille Mailhé.